



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ASKIL AUDIT PARIS
20 Bis rue la Boétie
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024
Etablissements Maurel & Prom S.A.
51, rue d'Anjou - 75008 Paris



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ASKIL AUDIT PARIS
20 Bis rue la Boétie
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel & Prom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Incidence de l'estimation des réserves sur la comptabilisation et l'amortissement des actifs de production	
Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Chaque année, le Groupe engage des experts afin d'évaluer de manière indépendante les réserves pour chaque permis pétrolier en production. Les réserves prouvées et probables correspondent respectivement aux réserves d'huile et de gaz "raisonnablement certaines" et "raisonnablement probables" pouvant être produites en utilisant la technologie actuelle, aux prix actuels, selon les accords commerciaux et gouvernementaux en cours. L'estimation des réserves d'hydrocarbures constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des actifs relatifs aux activités pétrolières du Groupe, notamment en ce qui concerne la détermination du taux d'amortissement de ces actifs selon la méthode de l'unité de production, décrite dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés mais également les tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) des activités de production ainsi que la reconnaissance des dépenses d'exploration conformément à la méthode dite du "successful efforts". L'estimation des réserves est par nature incertaine du fait des données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour déterminer les volumes présents dans les gisements. De plus, elle est complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant au Groupe. Pour ces raisons, nous avons considéré l'estimation des réserves prouvées et des réserves probables comme un point clé de l'audit.	Les procédures réalisées ont consisté à : - Prendre connaissance du processus d'estimation des réserves d'hydrocarbures du Groupe ainsi que l'environnement de contrôle mis en place par la direction ; - Évaluer les connaissances, les compétences et les capacités des experts indépendants en charge de l'estimation et de la certification des réserves ; - Analyser les principales variations des réserves par rapport à la clôture de l'exercice précédent ; - Comparer les productions réelles des périodes passées avec les production attendues correspondantes ; - Corroborer les hypothèses utilisées par le groupe et les experts indépendants pour déterminer les réserves prouvées et probables récupérables avant l'expiration des accords conférant les permis de production et, le cas échéant, les raisons ayant conduit le Groupe à considérer que le renouvellement de ce droit était raisonnablement certain pour l'estimation des réserves ; dans le cas des réserves de gaz, corroborer leur niveau de reconnaissance en fonction des contrats de commercialisation existants ; - Apprécier si les estimations révisées des réserves ont été prise en compte de manière appropriée par le Groupe dans tous les processus comptables pertinents, y compris les tests de dépréciation et la comptabilisation des charges d'amortissement.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles de production pétrolière et gazière	
Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles et incorporelles relatives à l'activité de production du Groupe s'élèvent à un montant de 1 034 MUSD. Ce montant représente 66% des actifs non courants du Groupe. Nous avons considéré que les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'activité de production étaient un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe. De plus, la détermination de la valeur recouvrable de ces immobilisations, fondée sur la valeur de leurs flux de trésorerie futurs actualisés attendus, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations et appréciations significatives de la Direction, comme indiqué dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. En particulier, un contexte durable de prix faible des hydrocarbures aurait une incidence négative sur les résultats du Groupe et, par voie de conséquence, pourrait impacter de manière significative la valeur recouvrable des actifs de l'activité production. Un permis ou un ensemble de permis d'une même zone géographique sont généralement retenus comme étant l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié, dont les modalités sont décrites dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Les principales hypothèses prises en considération par la Direction dans l'évaluation de la valeur recouvrable sont, telles que mentionnées dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés, indiquées ci-dessous : - Le prix futur des hydrocarbures ; - Le profil de production déterminé sur la base des rapports de réserves des experts indépendants ; - Le taux d'actualisation ; - Le coût du carbone ; - Les hypothèses de coûts.	Nos travaux ont consisté pour les actifs concernés à : - Examiner les indicateurs de perte de valeur identifiés par la direction et pour ceux faisant l'objet d'un test de dépréciation, obtenir le modèle de détermination de la valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et analyser si, dans le cas où la valeur ainsi obtenue était inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation avait été constatée ; - Évaluer la pertinence des hypothèses retenues par la direction et des données incluses dans les modèles d'évaluation. En particulier, réaliser une analyse comparative des pratiques de l'industrie relatives aux prix des hydrocarbures (à court, moyen et long terme) et aux taux d'actualisation ; - Veiller à l'absence d'incohérences manifestes entre les hypothèses retenues par la direction dans les modèles d'évaluation et les autres documents du groupe (prévisions, évaluation des réserves, publications faisant référence aux questions environnementales et climatiques, etc.).

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. Par l'assemblée générale du 12 juin 2014 pour le cabinet KPMG SA et du 14 juin 2002 pour le cabinet ASKIL AUDIT PARIS. A la suite des changements de l'actionnariat et de la gouvernance du cabinet ASKIL AUDIT PARIS en septembre 2022, et en application du paragraphe V de l'article L. 823-3-1 du code de commerce, le point de départ du mandat à retenir pour l'application du dispositif de rotation des cabinets d'audit est le 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG SA était dans la 11^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet ASKIL AUDIT PARIS dans la 3^{ème} année

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 15 avril 2025
KPMG SA

François Quédiniac
Associé

Paris, le 15 avril 2025
ASKIL AUDIT PARIS



François Dineur
Associé

ÉTATS FINANCIERS



1	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024	2
1.1	État de la situation financière	2
1.2	État consolidé du résultat global	3
1.3	Variation des capitaux propres	4
1.4	Tableau de flux de trésorerie	5
1.5	Annexes aux comptes consolidés	6

* Comptes audités et rapports en cours d'émission

1

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

1.1 État de la situation financière

Actif

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles (net)	3.3	220 734	177 516
Immobilisations corporelles (net)	3.3	864 120	869 403
Droit d'utilisation	6.5	5 971	6 785
Titres mis en équivalence	2.4	242 898	212 387
Actifs financiers non courants (net)	4.2	228 642	190 993
ACTIF NON COURANT		1 562 364	1 457 083
Stocks (net)	3.4	23 922	11 145
Créances de position de sous-enlèvement	3.5	—	27 010
Clients et comptes rattachés (net)	3.6	132 930	98 700
Créances d'impôts courants	6.1	170	122
Autres actifs courants	3.7	75 363	56 714
Autres actifs financiers courants	4.2	42 262	114 068
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	193 445	97 313
ACTIF COURANT		468 093	405 071
TOTAL ACTIF		2 030 458	1 862 154

Passif

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		193 831	193 831
Primes d'émission, de fusion et d'apport		26 559	26 559
Réserves consolidées ^(a)		713 599	588 386
Résultat net part du Groupe		233 183	210 195
CAPITAUX PROPRES GROUPE		1 167 173	1 018 971
Participations ne donnant pas le contrôle		36 664	35 259
CAPITAUX PROPRES TOTAUX		1 203 836	1 054 231
Impôts différés passifs	6.1	264 052	224 512
Provisions non courantes	3.10	82 082	95 594
Autres emprunts et dettes financières non courants	4.4	64 900	99 861
Prêts actionnaire non courant	4.4	41 599	56 427
Dettes de location financement non courant	4.4	5 516	6 527
PASSIF NON COURANT		458 150	482 920
Provisions courantes	3.10	16 761	15 492
Autres emprunts et dettes financières courants	4.4	39 561	46 606
Prêts actionnaire courant	4.4	15 831	16 173
Dettes de location financement courant	4.4	1 110	1 197
Dettes de position de sur-enlèvement	3.5	35 104	16 729
Fournisseurs et comptes rattachés	3.8	92 890	75 598
Passifs d'impôts courants	6.1	11 256	13 009
Autres passifs courants	3.9	155 958	140 200
PASSIF COURANT		368 472	325 003
TOTAL PASSIF		2 030 458	1 862 154

(a) Y compris actions propres

1.2 État consolidé du résultat global

Résultat Net de la période

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires		808 386	682 150
Variation de position de sur/sous-enlèvement et revalorisation des stocks		(45 386)	(45 355)
Achat d'huile tierces parties pour trading		(120 959)	(26 390)
Autres charges d'exploitation		(273 601)	(251 647)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3.2	368 439	358 758
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de production net des reprises		(109 218)	(102 565)
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de forage net des reprises		(3 237)	(2 969)
Résultat opérationnel courant		255 984	253 225
Charges et Dépréciations d'actifs d'exploration net des reprises		(3 170)	(14 686)
Autres produits et charges non courants		5 333	(45 667)
Résultat de sortie d'actifs		(30)	(91)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3.2	258 116	192 780
• Coût de l'endettement financier brut		(18 323)	(23 007)
• Produits de trésorerie		2 596	3 438
• Produits et charges liées aux Instruments financiers dérivés de taux d'intérêt		—	(168)
Coût de l'endettement financier net		(15 727)	(19 737)
Écarts de change nets		(3 534)	2 724
Autres produits et charges financiers		(3 399)	(2 781)
RÉSULTAT FINANCIER	4.1	(22 660)	(19 794)
Impôts sur les résultats	6.1	(96 760)	(131 209)
Résultat net des sociétés consolidées		138 696	41 777
Quote-part des sociétés mises en équivalence	2.4	107 782	200 309
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		246 478	242 087
Dont : - Résultat net part Groupe		233 183	210 195
- Participations ne donnant pas le contrôle		13 295	31 891
RÉSULTAT PAR ACTION (en dollars)			
De base		1,17	1,06
Dilué		1,17	1,05

Résultat Global de la période

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de la période	246 478	242 087
Écarts de change sur la conversion des comptes des entités étrangères	335	(4 759)
Variation de juste valeur des placements en instruments de couverture	—	(176)
PPA Wentworth	(5 767)	—
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	241 046	237 152
• Part du groupe	227 751	206 232
• Participations ne donnant pas le contrôle	13 295	30 920

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

1.3 Variation des capitaux propres

(en milliers de dollars)	Capital	Primes	Autres réserves & Actions propres	Écart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Particip. ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
1^{ER} JANVIER 2023	193 831	29 567	438 234	(9 937)	204 817	856 511	13 954	870 465
Résultat net			—		210 195	210 195	31 891	242 087
Juste valeur des instruments de couverture			(176)			(176)		(176)
Autres éléments du résultat global			23	(3 811)		(3 788)	(971)	(4 759)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	—	—	(152)	(3 811)	210 195	206 232	30 920	237 152
Affectation du résultat - Dividendes			155 495		(204 817)	(49 321)	—	(49 321)
Variation périmètre CMBL - reclassement des réserves minoritaires			9 614			9 614	(9 614)	—
Actions gratuites			520			520		520
Mouvements sur actions propres		(3 008)	(1 577)			(4 584)		(4 584)
TOTAL TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	—	(3 008)	164 052	—	(204 817)	(43 772)	(9 614)	(53 386)
1^{ER} JANVIER 2024	193 831	26 559	602 134	(13 748)	210 195	1 018 971	35 260	1 054 231
Résultat net			—		233 183	233 183	13 295	246 478
PPA Wentworth			(5 767)			(5 767)		(5 767)
Autres éléments du résultat global			(246)	581		335	—	335
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	—	—	(6 013)	581	233 183	227 751	13 295	241 046
Affectation du résultat - Dividendes			145 532		(210 195)	(64 663)	(11 891)	(76 554)
Retraitement Intérêts Minoritaires Seplat 2016-2023			(9 074)			(9 074)		(9 074)
Actions gratuites			(446)			(446)		(446)
Mouvements sur actions propres		—	(5 367)			(5 367)		(5 367)
TOTAL TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	—	—	130 646	—	(210 195)	(79 550)	(11 891)	(91 441)
31 DÉCEMBRE 2024	193 831	26 559	726 766	(13 167)	233 183	1 167 173	36 664	1 203 836

1.4 Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net		246 478	242 087
Charge d'impôt des activités poursuivies		96 760	131 209
Résultat consolidé avant impôts		343 238	373 296
Dotations (reprises) nettes amortissements et provisions	3.3 & 3.4 & 3.6 & 3.10	86 735	125 869
Exploration passée en charge	3.3	3 170	14 686
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2.4	(107 782)	(200 309)
Autres charges et produits calculés sur actions gratuites		(446)	520
Plus et moins-values de cession		30	91
Autres éléments financiers		22 660	19 794
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT		347 606	333 946
Impôts payés		(62 891)	(73 059)
• <i>stocks</i>	3.4	4 653	1 842
• <i>clients</i>	3.6	(33 902)	(67 402)
• <i>fournisseurs</i>	3.8	18 145	3 993
• <i>position de sur/sous-enlèvement</i>	3.5	45 386	45 355
• <i>autres débiteurs</i>	3.7 & 4.2	(44 154)	(2 450)
• <i>autres créditeurs</i>	3.9	(2 628)	28 110
Variation du B.F.R net lié à l'activité		(12 499)	9 449
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS		272 216	270 335
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		23 617	—
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.3	(140 737)	(145 756)
Encaissements dividendes sur sociétés mises en équivalence ^(a)	2.4	66 346	19 866
Variation des dépôts	4.2	20 000	57 707
Variation de périmètre (acquisition Wentworth Ressources Plc)		—	(45 319)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS		(30 775)	(113 502)
Acquisition/cession d'actions propres		(5 367)	(4 584)
Dividendes mis en paiement		(64 663)	(49 321)
Remboursements d'emprunts	4.4	(58 703)	(121 288)
Primes et émissions d'emprunts	4.4	—	(5 120)
Primes sur instruments financiers de couvertures		—	—
Intérêts payés sur financement	4.4	(18 070)	(18 082)
Intérêts encaissés sur placement	4.1	2 596	3 236
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT		(144 207)	(195 160)
Incidence des variations des cours des devises		(1 102)	(2 185)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ^(b)		96 133	(40 512)
TRÉSORERIE ^(b) À L'OUVERTURE		97 313	137 825
TRÉSORERIE ^(b) À LA CLÔTURE		193 445	97 313

(a) Les dividendes provenant de PRDL sont présentés en net (47 M\$), la compensation reflétant la substance économique de la transaction entre les dividendes versés à M&P Iberoamerica, société en intégration globale (59 M\$) et la part reversée immédiatement à l'actionnaire minoritaire (-12 M\$ - cf. « Variation des capitaux propres »).

(b) Les concours bancaires sont inclus dans la trésorerie.

1.5 Annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 GÉNÉRALITÉS	7	NOTE 4 FINANCEMENTS	25
Note 1.1 Faits marquants	7	Note 4.1 Résultat financier	25
Note 1.2 Base de préparation	9	Note 4.2 Autres actifs financiers	25
		Note 4.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	10	Note 4.4 Emprunts et dettes financières	26
Note 2.1 Méthodes de consolidation	10		
Note 2.2 Informations relatives au périmètre de consolidation et aux titres de participations non consolidés	11	NOTE 5 RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR	27
Note 2.3 Liste des entités consolidées	12	Note 5.1 Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures	27
Note 2.4 Titres mis en équivalence	12	Note 5.2 Risques de change	27
		Note 5.3 Risques de liquidité	28
NOTE 3 OPÉRATIONS	15	Note 5.4 Risques de taux	29
Note 3.1 Information sectorielle	15	Note 5.5 Risques de contrepartie	30
Note 3.2 Résultat opérationnel	16	Note 5.6 Risques pays	30
Note 3.3 Immobilisations	18	Note 5.7 Juste valeur	31
Note 3.4 Stocks	21		
Note 3.5 Position de sur/sous-enlèvements	22	NOTE 6 AUTRES INFORMATIONS	31
Note 3.6 Créances clients	22	Note 6.1 Impôts sur le résultat	31
Note 3.7 Autres actifs	23	Note 6.2 Résultat par action	33
Note 3.8 Fournisseurs	23	Note 6.3 Capitaux propres	33
Note 3.9 Autres passifs courants	24	Note 6.4 Parties liées	34
Note 3.10 Provisions	24	Note 6.5 Engagements Hors-bilan – Actifs et passifs éventuels	34
		Note 6.6 Effectif du Groupe	35
		Note 6.7 Rémunérations des dirigeants	35
		Note 6.8 Honoraires des auditeurs	36
		Note 6.9 Allocation du prix d'acquisition Wentworth	36
		Note 6.10 Événements post-clôture	37

NOTE 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. (« La Société » ou « M&P ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans ses coentreprises. Le Groupe, coté sur Euronext Paris, agit principalement comme un opérateur spécialisé dans l'exploration et la production d'hydrocarbures (huile et gaz).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 08 avril 2025. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 27 mai 2025.

Les états financiers sont présentés en US Dollars (\$).

Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Note 1.1 Faits marquants

Activité

Au Gabon, la production d'huile en part M&P (80 %) sur le permis d'Ezanga s'élève en moyenne à 15 582 b/j, en augmentation de 1 % par rapport à 2023.

En Tanzanie, la production de gaz en part M&P (60 %) sur le permis de Mnazi Bay s'élève à 61,4 Mpc/j pour l'année 2024, en hausse de 19 % par rapport à 2023.

En Angola, la production en part M&P des Blocs 3/05 (20 %) et 3/05A (26,7 %) s'élève à 4 302 b/j pour l'année 2024, en augmentation de 5 % par rapport à 2023.

Au Venezuela, la production d'huile en part M&P Iberoamerica (40 %) sur le champ d'Urdaneta Oeste s'élève à 6 098 b/j pour l'année 2024. La production de la société mise en équivalence n'est pas reconnue dans le chiffre d'affaires du Groupe.

Caroil, la filiale de services de forage détenue à 100 % par M&P, est active au Gabon avec les appareils de forage C3, C16, et C18 Maghèna. La filiale a généré 35 M\$ de chiffre d'affaires externe (hors services intragroupes) en 2024.

L'appareil de forage C18 Maghèna a foré 12 puits sur Ezanga en 2024. Les appareils de forage C3 et C16 ont été contractés respectivement par Perenco et Assala jusqu'à fin 2024. Le C16 est actuellement en préparation en vue d'une nouvelle campagne de forages dans le pays pour le compte d'Oil India.

Au Venezuela, la filiale d'assistance technique M&P SIUW a travaillé toute l'année en soutien de l'entreprise mixte PRDL, générant un chiffre d'affaires de 5 M\$.

La production valorisée du Groupe (revenus des activités de production, hors décalages d'enlèvement et réévaluation des stocks) s'établit à 593 M\$ en 2024, contre 608 M\$ en 2023. Il est à noter que le recul de la production valorisée en Tanzanie est dû à la désaturation prévue des coûts récupérables, suite à laquelle une partie plus importante de la production est affectée à TPDC conformément au contrat de partage de production.

Le retraitement des décalages d'enlèvement, net de la réévaluation de la valeur des stocks a eu un effet positif de 51 M\$ en 2024. Par ailleurs, le Groupe a enregistré 125 M\$ de ventes liées au trading d'huile pour le compte de tiers.

Après intégration de 39 M\$ de revenus relatifs aux activités de services (activités de forage au Gabon et support aux opérations de l'entreprise mixte Petroregional del Lago au Venezuela), le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2024 s'établit à 808 M\$, en augmentation marquée par rapport à l'exercice 2023 (682 M\$).

Avec un prix de vente moyen de l'huile globalement stable (80,3 \$/b contre 79,3 \$/b en 2023), l'essentiel de la hausse s'explique par l'accroissement des activités de trading pour le compte de tiers (125 M\$, contre 26 M\$ en 2023).

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Situation financière

Le Groupe affiche une situation de trésorerie nette positive de 34 M\$ au 31 décembre 2024, contre une situation de dette nette de 120 M\$ au 31 décembre 2023, position hors dette de location financement.

La position de trésorerie s'établit à 193 M\$ à fin décembre 2024. La liquidité disponible au 31 décembre 2024 s'élève à 260 M\$, et inclut 67 M\$ de tranche RCF non-tirée.

La dette brute s'élève à 160 M\$ au 31 décembre 2024, dont 103 M\$ de prêt bancaire (hors 67 M\$ de tranche RCF non-tirée) et 56 M\$ de prêt d'actionnaire. M&P a remboursé au total 57 M\$ de dette brute au cours de l'année 2024 (43 M\$ de prêt bancaire et 15 M\$ de prêt d'actionnaire).

L'excellente situation financière du Groupe permet si besoin de lever des nouveaux financements bancaires notamment en vue de l'acquisition d'actifs.

Autres faits marquants de l'exercice

Attribution du permis d'Etekamba et signature d'un protocole d'accord global avec la République gabonaise

M&P a signé le 17 septembre 2024 un accord global avec la République gabonaise, qui prévoit un certain nombre de dispositions, et notamment :

- un programme ambitieux d'investissement social pour la population de Lambaréné dans les domaines du logement et de l'accès à l'électricité ;
- l'ajustement de certains termes du contrat d'exploration et de partage de production (« CEPP ») sur le permis d'Ezanga et extension de la licence d'exploration associée de 2026 à 2029 ;
- un accord clôturant différents sujets en cours de discussions avec l'administration fiscale gabonaise.

De plus, M&P a demandé et obtenu l'octroi du permis d'Etekamba (EF-9) dans le centre du pays, pour lequel un CEPP a été signé avec une période d'exploration initiale courant jusqu'en 2029. Ce permis, que M&P comptait dans son portefeuille d'exploration jusqu'en 2013, renferme plusieurs découvertes gazières ainsi que des prospectes. La demande domestique et les infrastructures gazières ayant fortement progressé au cours de la dernière décennie, ce permis représente désormais une opportunité intéressante pour M&P, afin de contribuer au développement de la production de gaz et d'élargir l'accès à l'électricité de la population gabonaise.

Entrée dans le projet de centrale photovoltaïque Quilemba Solar en Angola

M&P a signé le 9 octobre 2024 un accord portant sur l'acquisition de 19 % de la société de droit angolais

Quilemba Solar Lda (« Quilemba Solar »), avec comme partenaires TotalEnergies (51 %, opérateur) et Sonangol (30 %). L'acquisition a été finalisée le 29 janvier 2025.

Quilemba Solar dispose d'une concession et d'un contrat d'achat (« PPA ») à prix fixé pour la construction de la centrale photovoltaïque de Quilemba, d'une capacité de 35 MWc qui devrait entrer en service d'ici début 2026, avec la possibilité d'y ajouter 45 MWc dans une seconde phase. La quote-part M&P des coûts de construction de la première phase est estimée à 7 M\$.

Cette centrale, idéalement située à côté de Lubango au sud du pays dans une des régions les plus ensoleillées de la planète, participera à la décarbonation du mix énergétique angolais. Dès la première phase (35 MWc), elle éliminera l'émission annuelle d'environ 55 000 tonnes d'équivalent CO₂ (à 100 %), et permettra à l'Angola de réaliser des économies substantielles par rapport au combustible utilisé dans les centrales thermiques existantes.

Acquisition de MPNU par Seplat Energy (détenue à 20,46 % par M&P)

Seplat Energy, entreprise énergétique nigérienne leader, cotée à la fois au Nigerian Exchange Limited et à la bourse de Londres, dont M&P est le premier actionnaire avec une participation de 20,46 %, a finalisé le 12 décembre 2024 l'acquisition de Mobil Producing Nigeria Unlimited (« MPNU ») auprès d'ExxonMobil Corporation (« ExxonMobil »). MPNU, qui rassemble l'ensemble des activités offshore en eaux peu profondes d'ExxonMobil au Nigeria, est un opérateur reconnu avec une équipe locale hautement qualifiée et une expérience avérée de performance sécurité.

Cette opération est transformatrice pour Seplat Energy et offre d'importantes opportunités de développement de sa croissance et de sa rentabilité :

- augmentation de la production de 148 % en proforma au premier semestre 2024, passant de 48 kbep/j à 120 kbep/j ;
- augmentation des réserves 2P de 86 % en proforma au 30 juin 2024, passant de 478 Mbep à 887 Mbep ;
- augmentation de l'EBITDA ajusté de 199 % en proforma pour le premier semestre 2024, passant de 267 M\$ à 800 M\$.

La contrepartie en espèces versée à ExxonMobil à la clôture s'est élevée à 672 M\$, entièrement financée par la trésorerie et les facilités de crédit disponibles de Seplat Energy. La société conserve un bilan solide post acquisition, avec un ratio proforma de dette nette sur EBITDA de 0,8x.

Note 1.2 Base de préparation

Cadre normatif

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Maurel & Prom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2024 telles qu'approuvées par l'Union européenne et publiées par l'IASB.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

Amendements IAS 1, IFRS 16, IAS 7 et IFRS 7

L'application des amendements et autres interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2024.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des nouvelles normes et amendements mentionnées ci-après dont l'application est obligatoire pour les périodes closes à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- modification d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- modification IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail
- modifications d'IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement de fournisseurs

L'application de ces normes est sans impact sur les états financiers du Groupe.

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2025 ou au-delà n'ont pas été appliqués par anticipation. Le Groupe ne s'attend pas à des impacts significatifs sur les comptes.

Continuité d'exploitation

Lors de la préparation des états financiers, le Groupe a évalué sa capacité à poursuivre son exploitation qui n'est pas remis en question au 31 décembre 2024 au regard des informations suivantes :

- la capacité génératrice de cash flow de ses actifs en hausse dans un environnement où les prix restent élevés ;
- un respect des covenants ;
- une position de trésorerie à la clôture du 31 décembre 2024 qui s'établit à 193 M\$ (contre 97 M\$ au 31 décembre 2023) ;

- une réduction de son endettement brut, hors position de location financement, de 57 M\$ soit une position nette à la clôture de -33 M\$ à la clôture contre 120 M\$ au 31 décembre 2023 ;
- Enfin, M&P peut également débloquer sur simple demande des liquidités supplémentaires grâce à la tranche non utilisée de 100 M\$ du prêt d'actionnaire.

Recours aux jugements et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, le Groupe a analysé les enjeux potentiels du changement climatique. Sur la base de l'évaluation actuelle du Groupe des risques et opportunités liés au changement climatique, cette analyse n'a pas conduit à remettre en cause la valeur de ses actifs de production immobilisés.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats obtenus peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers ;
- l'actualisation à la juste valeur des créances ;
- la comptabilisation des portages pétroliers ;
- les provisions pour remise en état des sites ;
- l'évaluation des titres mis en équivalence et des actifs sous-jacents ;
- le traitement comptable des instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe ;
- les positions de sur-ou sous-enlèvement ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- les estimations des réserves prouvées et probables.

NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**Note 2.1 Méthodes de consolidation****Consolidation**

Les entreprises contrôlées par les Établissements Maurel & Prom SA sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

Mise en équivalence

Les coentreprises et entreprises associées sont consolidées par mise en équivalence.

Les coentreprises sont des partenariats conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets des partenariats et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de leurs passifs.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. L'influence notable est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20 %, sauf si l'absence de participation à la gestion de la société démontre l'absence d'influence notable. Quand le pourcentage est inférieur, la consolidation par mise en équivalence s'applique dans les cas où l'influence notable peut être démontrée.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36 « dépréciation d'actifs ».

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur (sauf exceptions) conformément aux prescriptions des IFRS.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses doit être comptabilisé directement en résultat opérationnel.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La détermination du goodwill est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Ces goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ainsi qu'en cas d'indice de perte de valeur ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence.

Conversion en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en US Dollar qui est la monnaie de présentation du Groupe.

La devise fonctionnelle des principales filiales opérationnelles est l'US Dollar.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les goodwill sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global, au bilan dans les capitaux propres au poste « écarts de conversion » et pour la part des minoritaires au poste « participations ne donnant pas le contrôle ». Les écarts de conversion afférents à un investissement net dans une activité à l'étranger sont imputés directement en autres éléments du résultat global.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité concernée à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion

en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

Lorsque le règlement d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, les gains et pertes de change en résultant sont considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger et sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés en réserve de conversion.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture aux écarts de change survenant entre la monnaie fonctionnelle de l'activité à l'étranger et la monnaie fonctionnelle de la holding, en cas de différence de monnaie fonctionnelle.

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net d'une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et accumulés en réserve de conversion. Tout écart se rapportant à la partie inefficace de la couverture est comptabilisé en résultat net. Lorsque l'investissement net couvert est cédé, le montant des écarts comptabilisés en réserve de conversion qui s'y rapporte est reclassé en résultat au niveau du résultat de cession.

Note 2.2 Informations relatives au périmètre de consolidation et aux titres de participations non consolidés

En application de la recommandation ANC 2017-01 du 2 décembre 2017, la liste exhaustive des entités du Groupe est présentée dans le document de référence de l'exercice au chapitre 7.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 2.3 Liste des entités consolidées

Le périmètre de consolidation sur l'exercice 2024 concerne principalement les sociétés suivantes :

Société	Siège	Méthode de consolidation ^(a)	% de contrôle	
			31/12/2024	31/12/2023
Établissements Maurel & Prom S.A.	Paris	Mère	Société consolidante	
Maurel & Prom Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00 %	100,00 %
Caroil S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration Production Tanzania Ltd	Dar es Salaam, Tanzanie	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Gabon S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Mnazi Bay Holdings S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Namibia S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Amérique Latine S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom West Africa S.A.	Bruxelles, Belgique	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Italia Srl	Raguse, Sicile	IG	100,00 %	100,00 %
Cyprus Mnazi Bay Limited	Nicosie, Chypre	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Colombia B.V.	Rotterdam, Pays Bas	IG	100,00 %	100,00 %
Seplat	Lagos, Nigéria	MEE	20,46 %	20,46 %
Deep Well Oil & Gas, Inc	Edmonton, Alberta, Canada	MEE	19,57 %	19,57 %
MP Anjou 3 S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Angola S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration Production France S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Iberoamerica S.L.	Madrid, Espagne	IG	80,00 %	80,00 %
M&P Servicios Integrados UW S.A.	Caracas, Venezuela	IG	80,00 %	80,00 %
Petroregional Del Lago S.A. (PRDL)	Caracas, Venezuela	MEE	40,00 %	40,00 %
Caroil Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Trading S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Services S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Caroil Drilling Solution S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00 %	100,00 %
MPC Drilling S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Central Africa S.A.	Bruxelles, Belgique	IG	100,00 %	100,00 %
Wenworth Gas Ltd	Dar es Salaam, Tanzanie	IG	100,00 %	100,00 %
Wenworth Resources Ltd	Saint-Helier, Jersey	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Gas Gabon S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00 %	N/A
MP Anjou 2 S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	N/A

(a) IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

Note 2.4 Titres mis en équivalence

La contribution des sociétés mises en équivalence aux résultats du Groupe s'établit à 108 M\$.

(en milliers de dollars)	Seplat	Deep Well Oil	Petroregional Del Lago	Total
Titres MEE au 31/12/2023	212 344	44	0	212 387
Résultat	31 376	0	38 927	70 303
Mouvement en OCI	(701)			(701)
Retraitement Intérêts Minoritaires Seplat 2016-2023	(9 074)			(9 074)
Excédent de dividendes			(11 236)	(11 236)
Dividendes	(18 782)		0	(18 782)
TITRES MEE AU 31/12/2024	215 163	44	27 691	242 898

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Le résultat de PRDL de 28 M\$ se compose d'une quote-part de résultat afférente à l'exercice 2024 pour 39 M\$, et de la reprise de l'excédent de dividendes qui a fait l'objet d'une comptabilisation en profit pour 11 M\$ en 2023, voir point (f) ci-dessous.

Les données ci-dessous sont présentées telles que publiées dans les états financiers des coentreprises et entreprises associées (à 100 % et non en quote-part) au 31 décembre 2024.

(en milliers de dollars)	SEPLAT	PRDL
Localisation	Nigéria	Venezuela
Activité	Entreprise associé	Entreprise associé
	Production	Production
% détention	20,46 %	40,00 %
Total actif non courant	4 506 802	251 245
Total actif courant	1 407 947	1 920 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie	469 862	7
Actif détenue en vue de la vente	12 270	
TOTAL ACTIF	6 396 881	2 171 911
Autres passifs non courant	(2 856 347)	(186 437)
Autres passifs courant	(1 697 928)	(1 795 467)
TOTAL PASSIF (HORS CAPITAUX PROPRES)	(4 554 275)	(1 981 904)
Rapprochement avec les valeurs au bilan	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES OU ACTIF NET	1 842 606	190 007
Quote-part détenue	377 010	76 003
Ajustement à la juste valeur IFRS 3 ^(a)	(163 153)	
Valorisation des actions diluées ^(b)	8 629	
Écart prix d'acquisition et valeur actif net 2018		(51 853)
Intérêts minoritaires de la période	1 751	
Reclassement intérêts minoritaires période 2016-2023 ^(g)	(9 074)	
Retraitements d'homogénéisation ^(g)		3 542
VALEUR AU BILAN 31/12/2024	215 163	27 691
Chiffre d'affaires	1 116 168	273 480
Résultat opérationnel	414 872	118 962
Résultat financier	(56 053)	4 794
Résultat des JV et déconsolidation	20 601	0
impôts sociétés	(234 629)	(35 293)
RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ MEE	144 791	88 463
Quote-part détenue	29 625	35 385
Intérêts minoritaires de la période	1 751	
Retraitements d'homogénéisation ^(c) / ^(g)	(199)	3 542
Actualisation créances sur dividendes ^(d)		48 913
Excédent de dividendes ^(e)		(11 236)
VALEUR AU P&L AU 31/12/2024	31 177	76 605

(a) Il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(b) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0,9 % s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS 3 de 2016. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6,5 M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 8,6 M\$. En net, il ressort une perte de dilution de la quote-part des capitaux propres de 2 M\$ dont 0,2 M\$ en « autre charge de l'activité » sur la période.

(c) Il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action chez Seplat.

(d) Il s'agit de l'actualisation de la créance sur dividendes en application d'IFRS 9.

(e) Correspond à la différence entre les dividendes distribués et la valeur de la participation avant distribution constaté sur la période précédente et reprise sur la période.

(f) Retraitement des intérêts minoritaires Seplat sur la période 2016 à 2023.

(g) Retraitement du résultat de PRDL selon les règles et méthodes comptables Groupe.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Les informations comparatives 2023 sont rappelées ici :

(en milliers de dollars)

	SEPLAT	PRDL
Localisation	Nigéria	Venezuela
	Entreprise associé	Entreprise associé
Activité	Production	Production
% détention	20,46 %	40,00 %
Total actif non courant	2 436 701	267 870
Total actif courant	481 178	1 832 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie	477 140	0
TOTAL ACTIF	3 395 019	2 100 605
Autres passifs non courant	(897 388)	(272 601)
Autres passifs courant	(704 594)	(1 726 461)
TOTAL PASSIF (HORS CAPITAUX PROPRES)	(1 601 982)	(1 999 062)
Rapprochement avec les valeurs au bilan	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES OU ACTIF NET	1 793 037	101 543
Quote-part détenue	366 868	40 617
Ajustement à la juste valeur IFRS 3 ^(a)	(161 649)	
Valorisation des actions diluées ^(b)	7 124	
Écart prix d'acquisition et valeur actif net 2018		(51 853)
Excédent de dividendes ^(f)		11 236
VALEUR AU BILAN 31/12/2023	212 343	0
Chiffre d'affaires	1 061 271	252 611
Résultat opérationnel	281 316	276 560
Résultat financier	(91 596)	95 459
Résultat des JV et déconsolidation	1 481	
impôts sociétés	(67 329)	(55 867)
RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ MEE	123 872	316 152
Quote-part détenue	25 345	126 461
Reprise Impairment 2019-2022 ^(c)		106 093
Retraitements d'homogénéisation ^(d)	1 304	
Droits à dividendes pré-acquisition		589 364
Actualisation créances sur dividendes ^(e)		(659 494)
Excédent de dividendes ^(f)		11 236
VALEUR AU P&L AU 31/12/2023	26 650	173 660

(a) Il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(b) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0,9 % s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS 3 de 2016. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6,5 M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 7,4 M\$. En net, il ressort un profit de dilution de la quote-part des capitaux propres en « autre produit de l'activité » pour 1 M\$.

(c) la reprise d'impairment est liée à la levée des sanctions américaines et la mise en place d'un cadre contractuel instituant un mécanisme de recouvrement des créances.

(d) Il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action.

(e) Il s'agit de l'actualisation de la créance sur dividendes en application d'IFRS 9 pour un montant brut de 914 M\$ (589 M\$ pré-acquisition et 324 M\$ post-acquisition).

(f) Correspond à la différence entre les dividendes distribués et la valeur de la participation avant distribution.

NOTE 3 OPÉRATIONS

Note 3.1 Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne utilisé par la direction générale et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Les activités de Maurel & Prom sont divisées en trois secteurs : production, exploration et forage. L'information géographique n'est pertinente qu'au niveau des actifs et

est présentée dans les notes relatives aux immobilisations. Les autres activités recouvrent principalement les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de trading. Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur à partir des comptes contributifs des entités qui incluent les retraitements de consolidation.

(en milliers de dollars)	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2024	Courant périmètre constant	Exploration et autres éléments non- récurrents
Chiffre d'affaires	641 485	—	34 680	132 221	808 386	808 386	
Produits & charges d'exploitation	(268 158)	(4 541)	(20 948)	(146 300)	(439 946)	(439 946)	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	373 327	(4 541)	13 732	(14 079)	368 439	368 439	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions des actifs en production et de forage	(100 924)	(12)	(3 237)	(8 282)	(112 456)	(112 456)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	272 403	(4 553)	10 495	(22 361)	255 984	255 984	
Provisions et Dépréciations d'actifs net de reprise (impairment)	—	(3 273)	300	20 149	17 175	—	17 175
Autres charges non-récurrentes	(2 649)	(1 499)	(3 499)	(7 366)	(15 013)		(15 013)
Résultats de sortie d'actifs		(11)		(19)	(30)		(30)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	269 754	(9 336)	7 296	(9 598)	258 116	255 984	2 132
Quote-part du résultat des sociétés MEE	107 782				107 782	107 782	
QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MEE	107 782				107 782	107 782	
Résultat financier	(3 135)	222	(216)	(19 531)	(22 660)	(22 660)	
Impôts sur les résultats	(93 629)	(51)	(584)	(2 495)	(96 760)	(96 760)	
RÉSULTAT NET	280 772	(9 165)	6 496	(31 625)	246 478	244 346	2 132
Investissements incorporels	22 559	3 275	10	199	26 043		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NET)	201 373	1 544	15	17 802	220 734		
Investissements corporels	106 049	3 464	4 965	395	114 873		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NET)	832 517	3 223	27 625	755	864 120		

M&P a commercialisé l'équivalent de 121 M\$ d'huile pour le compte d'un partenaire de sa joint-venture en Angola.

L'activité de ventes liées au trading d'huile pour le compte de tiers est présentée en « Autres ».

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Les informations comparatives 2023 sont rappelées ci-après :

(en milliers de dollars)	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2023	Courant périmètre constant	Exploration et autres éléments non- récurrents
Chiffre d'affaires	632 732		23 027	26 390	682 150	682 150	
Produits & charges d'exploitation	(261 133)	(6 714)	(12 317)	(43 228)	(323 392)	(323 392)	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	371 599	(6 714)	10 710	(16 838)	358 758	358 758	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions des actifs en production et de forage	(96 547)	(3 677)	(2 969)	(2 341)	(105 533)	(105 533)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	275 052	(10 391)	7 741	(19 178)	253 225	253 225	
Provisions et Dépréciations d'actifs net de reprise (impairment)	94	(14 780)	(300)	(20 336)	(35 322)	—	(35 322)
Autres charges non-récurrentes	(117)		(280)	(24 635)	(25 032)		(25 032)
Résultats de sortie d'actifs	(1)	(34)	(44)	(12)	(91)		(91)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	275 028	(25 205)	7 118	(64 161)	192 780	253 225	(60 445)
Quote-part du résultat des sociétés MEE	200 309				200 309	200 309	
QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MEE	200 309				200 309	200 309	
Résultat financier	(2 280)	(26)	(150)	(17 338)	(19 794)	(19 794)	
Impôts sur les résultats	(126 083)		(484)	(4 643)	(131 209)	(131 209)	
RÉSULTAT NET	346 975	(25 231)	6 484	(86 141)	242 087	302 531	(60 445)
Investissements incorporels	10 617	6 512	5	21 285	38 419		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NET)	174 287	1 776	13	1 440	177 516		
Investissements corporels	98 094	109	8 468	666	107 337		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NET)	842 293	97	26 279	734	869 403		

M&P a commercialisé l'équivalent de 26 M\$ d'huile pour le compte d'un partenaire de sa joint-venture en Angola.

Note 3.2 Résultat opérationnel

Note 3.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires concernant l'huile, correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société, est déterminé sur la base des ventes, c'est-à-dire des enlèvements d'huile. Le Groupe constate le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur-ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché, et comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement). Le prix de marché est déterminé selon les indices PCO Rabi light pour la zone

gabonaise ou Palanca Blend pour la zone angolaise, qui servent de référence lors du dénouement physique de ces positions d'enlèvements.

Le chiffre d'affaires concernant le gaz, est reconnu au point de raccordement des installations des clients.

Le chiffre d'affaires des prestations de forage est constaté selon l'avancement de la prestation de forage, avancement mesuré selon la profondeur de forage et le temps de mobilisation passé.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

	12 mois 2024	12 mois 2023	Var. 23/24
PRODUCTION EN PART MAUREL & PROM			
Gabon (huile) (b/j)	15 582 ^(a)	15 354	1 %
Angola (huile) (b/j)	4 302 ^(a)	4 103	5 %
Tanzanie (gaz) (Mpc/j)	61,4	51,6	19 %
Total participations consolidées	30 125	28 057	7 %
PRIX DE VENTE MOYEN			
Huile (\$/b)	80,3	79,3	1 %
Gaz (\$/BTU)	3,9	3,76	4 %
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Gabon (M\$)	437	442	(1 %)
Angola (M\$)	109	98	11 %
Tanzanie (M\$)	48	68	(29 %)
PRODUCTION VALORISÉE (M\$)	593	608	(2 %)
Activité de services (M\$)	39	23	70 %
Trading d'huile tierces parties (M\$)	125 ^(a)	26	371 %
Retraitement des décalages d'enlèvements (M\$)	51	25	107 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (M\$)	808	682	19 %

(a) M&P Trading achète et commercialise les productions du Groupe en Angola et au Gabon. Des productions de parties tierces peuvent également être commercialisées par M&P Trading. Celles-ci sont alors présentées dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La production du Groupe en part M&P s'élève à 30 125 bep/j pour l'exercice 2024, en augmentation marquée de 7 % par rapport à 2023 (28 057 bep/j). Le prix de vente moyen de l'huile s'établit à 80,3 \$/b pour la période, stable par rapport à l'année 2023 (79,3 \$/b).

La production valorisée du Groupe (revenus des activités de production, hors décalages d'enlèvement et réévaluation des stocks) s'élève à 593 M\$ pour 2024, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Le retraitement des décalages d'enlèvement, net de la réévaluation de la valeur des stocks a eu un effet positif de 51 M\$ pour l'exercice. Après intégration des revenus des

activités de services (39 M\$) et du marketing d'huile pour le compte de tiers (125 M\$), le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2024 s'élève en conséquence à 808 M\$, en augmentation de 19 % par rapport à 2023.

M&P a commercialisé l'équivalent de 121 M\$ d'huile pour le compte d'un partenaire dans sa joint-venture en Angola.

Maurel & Prom commercialise les volumes de pétrole produits par M&P Gabon et M&P Angola par l'intermédiaire de sa filiale M&P Trading. 8,18 millions de barils ont été commercialisés sur la période.

Note 3.2.2 Résultat opérationnel

Pour évaluer la performance de ses activités, le Groupe a retenu plusieurs indicateurs :

L'excédent brut d'exploitation (EBE) correspond au chiffre d'affaires net des éléments suivants :

- autres produits d'exploitation ;
- variation de position de sur/sous-enlèvement et revalorisation des stocks ;
- achat d'huile tierces parties pour trading ;
- achats de consommables et de prestations de services ;
- taxes (incluant les redevances minières et autres taxes liées à l'activité) ;
- charges de personnel.

Ces 3 derniers éléments ont fait l'objet d'un regroupement par destination au sein des autres charges d'exploitation.

Le résultat opérationnel courant correspond à l'EBE net des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, incluant la dépréciation.

Les éléments entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel correspondent à des produits et charges considérés comme inhabituels, non récurrents, et significatifs, tels que :

- les plus-values et moins-values significatives réalisées sur des cessions d'actifs ;
- les impairment d'actifs opérationnels ;
- les dépréciations liées à l'abandon des actifs d'exploration ;
- les charges relatives aux dépenses engagées en phase d'exploration (jusqu'à l'identification d'un prospect), tant la volatilité de celles-ci est non prédictible, dépendant du résultat des activités d'exploration ;
- les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Les autres charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Achats et Services externes	(121 761)	(105 391)
Taxes, contributions et redevances	(72 093)	(75 722)
Charges de personnel	(79 747)	(70 533)
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(273 601)	(251 647)

Le résultat opérationnel courant s'établit à 256 M\$ et bénéficie de la bonne tenue des prix du brut.

Le résultat non-courant de 2 M\$ inclut pour l'essentiel :

- 5 M\$ de produits qui est le reflet d'une reprise en lien avec l'obtention d'une licence spécifique au Venezuela compensé par des éléments de nature diverses ;
- 3 M\$ de dépréciation d'actif d'exploration principalement en Colombie.

Note 3.3 Immobilisations

Maurel & Prom mène son activité d'exploration et de production pour partie dans le cadre de Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP). Ce type de contrat, signé avec l'État-hôte, fixe les règles de coopération (en association avec d'éventuels partenaires), de partage de production avec l'État ou la société nationale qui le représente et définit les modalités d'imposition de l'activité.

En vertu de ces accords, la Société s'engage, à hauteur de ses intérêts, à financer les opérations d'exploration et de production et reçoit en contrepartie une quote-part de la production dite cost oil ; la vente de cette part de production doit permettre de se rembourser des investissements ainsi que des coûts opérationnels engagés ; le solde de la production (profit-oil) est alors partagé dans des proportions variables avec l'État ; la Société acquitte ainsi sa part d'imposition sur les revenus de ses activités.

Dans le cas de ces Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP), la Société comptabilise sa quote-part d'actifs, de revenus et de résultat par application de son pourcentage de détention dans le permis concerné.

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

Droits de recherche et d'exploration pétrolière

- Permis miniers : les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière. En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.
- Droits miniers acquis : les acquisitions de droits miniers sont inscrites en actifs incorporels et, lorsqu'ils ont permis la découverte de réserves pétrolières, sont amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures prouvées et probables au début du même exercice, réestimées sur la base d'une expertise indépendante.

Coûts d'exploration

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des coûts d'exploration.

La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode du « successful efforts ».

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les études et travaux d'exploration, y compris les coûts de géologie et de géophysique, sont inscrits en charges jusqu'à l'identification d'un prospect.

Les dépenses concourant à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Le Groupe se réfère à la norme IASC 932 « extractive activities » d'application usuelle dans le secteur pétrolier pour définir le traitement comptable de situations ou opérations non traitées spécifiquement par les normes IAS. En application de ce principe, lorsqu'il apparaît qu'un puits d'exploration en cours à la clôture n'a pas conduit à la découverte de réserves prouvées et que ce résultat n'est connu qu'entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes, les dépenses engagées sur ce puits jusqu'à la date de clôture sont comptabilisées en dépenses d'exploration sur la période considérée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables (analyse basée sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) suite à l'obtention de l'Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation (AEDE), ces coûts deviennent alors des coûts de développement, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Dès qu'un indice de perte de valeur surgit (échec d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...), un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable.

Par ailleurs, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables, les actifs d'exploration sont systématiquement soumis à un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau du permis, tel que défini par le cadre contractuel, selon la pratique du secteur.

Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend les actifs reconnus en phase d'exploration et transférés en immobilisations corporelles à la suite de découvertes et les actifs liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile...).

Déplétion

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'unité de production.

Pour les installations générales, c'est à dire concernant la totalité d'un champ (pipelines, unités de surface...), le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées au début du même exercice. Le cas échéant, elles sont pondérées du ratio [réserves prouvées/(réserves prouvées plus probables)], visant à prendre en compte leur dimensionnement à l'exploitation de l'ensemble des réserves prouvées et probables du champ concerné.

Pour les installations spécifiques, c'est à dire dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées développées au début du même exercice. À l'arrivée à échéance du permis, un amortissement accéléré peut être opéré.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants.

Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

Financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers

Le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est une opération qui consiste, dans le cadre d'une association pétrolière, à se substituer à un autre membre de l'association pour le financement de sa part dans le coût de travaux.

Lorsque les conditions contractuelles lui confèrent des caractéristiques similaires à celles des autres actifs pétroliers, le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est traité comme un actif pétrolier.

En conséquence et conformément au paragraphe 47 (d) de l'ASC 932 usuellement appliqué dans le secteur pétrolier, les règles de comptabilisation sont celles applicables aux dépenses de même nature que la part propre du Groupe (immobilisations, amortissements, dépréciation, frais d'exploitation en charges) :

- enregistrement des coûts d'exploration financés en actifs incorporels (part des associés portés comptabilisée comme la part Maurel & Prom) ;
- dans le cas de recherche n'ayant pas abouti à une mise en production : inscription de la totalité des coûts en charges ;

- dans le cas de mise en production : transfert des coûts inscrits en actifs incorporels en actifs corporels (installations techniques) ;
- la part des hydrocarbures revenant aux associés portés et servant au remboursement du portage est considérée comme un chiffre d'affaires chez l'associé qui porte ;
- les réserves correspondant aux coûts portés sont ajoutées aux réserves de l'associé qui porte les coûts ;
- amortissement des installations techniques (y compris la part des associés portés) selon la méthode de l'unité de production en intégrant au numérateur la production de la période affectée aux remboursements des coûts portés et au dénominateur la part des réserves servant à rembourser la totalité des coûts portés.

Autres actifs immobilisés incorporels

Les autres actifs immobilisés incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent au bilan pour cette valeur, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs incorporels amortis sur une durée allant d'un à six ans.

Dépréciation des actifs

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des actifs incorporels et corporels, et, concernant le goodwill et les actifs incorporels non amortis au moins une fois par an, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de sortie) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession.

S'agissant des actifs pétroliers en production, les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable selon les contrats de partage de production.

Un permis ou un ensemble de permis d'une même zone géographique sont généralement retenus comme étant l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres groupes d'actifs. Dans certains cas, un permis peut contenir des actifs d'exploration et de production.

Concernant les autres activités du Groupe, les tests de dépréciation sont réalisés sur la base de business plans de la société, incluant une valeur terminale.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'actif à la même date s'il n'avait pas été déprécié. Les pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les investissements incorporels de la période sont constitués essentiellement des dépenses d'exploration sur le permis Ezanga pour 11 M\$ qui a permis de découvrir une nouvelle zone, Ezoé et 10 M\$ de renouvellement de licences au Gabon.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3, l'évaluation à la juste valeur des

actifs et passifs de Wentworth Ressources Ltd. a abouti à la reconnaissance d'un actif incorporel d'une valeur de 22 M\$.

Tous les actifs composant le portefeuille d'exploration du Groupe ont fait l'objet d'une analyse de leur valeur recouvrable conformément aux dispositions d'IFRS 6 et d'IAS 36.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement / Dépréciations	PPA ^(a)	31/12/2024
Actifs rattachés à des permis en production	174 287		22 559	(4)		(17 106)	21 637	201 373
Actifs rattachés à des permis en exploration	1 776	—	3 275		(3 167)	(339)	—	1 544
Forage	13		10	—		(8)	—	15
Autres	1 440		199	4	(19)	16 178		17 802
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - NET	177 516	—	26 043		(3 187)	(1 275)	21 637	220 734

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations incorporelles de l'exercice précédent :

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement / Dépréciations	31/12/2023
Actifs rattachés à des permis en production	177 551	—	10 617	1		(13 883)	174 287
Actifs rattachés à des permis en exploration	10 434	—	6 512	—	(15 006)	(163)	1 776
Forage	27		5	—	(23)	4	13
Autres	1 579		21 285	—	(12)	(21 412)	1 440
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - NET	189 591	—	38 419	1	(15 042)	(35 454)	177 516

Note 3.3.2 Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement / Dépréciations nettes des reprises	PPA ^(a)	31/12/2024
Actifs rattachés à des permis en production	842 109		106 049	(30 342)		(76 582)	(8 718)	832 517
Actifs rattachés à des permis en exploration	97	5	3 464	(207)	(6)	(130)		3 223
Forage	26 279		4 965	—		(3 619)	—	27 625
Autres	918		216	—		(379)		755
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NET	869 403	5	114 694	(30 548)	(6)	(80 710)	(8 718)	864 120

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Les investissements corporels de la période concernent pour l'essentiel les investissements de développement réalisés sur le permis d'Ezanga.

La mise à jour des hypothèses de la provision pour remise en état des sites au Gabon a engendré une diminution de 16 M\$ en contrepartie de son actif de démantèlement.

Suite à une analyse réalisée sur la nature des stocks, une partie des pièces initialement comptabilisées en

immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un reclassement en stocks pour 14 M\$ (cf. note 3.4)

En application d'IAS 36, des tests de dépréciation ont été effectués, afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs. Le Groupe n'a enregistré aucune charge ou reprise de dépréciation de ses actifs.

Concernant les activités de production, la valeur d'utilité a été déterminée sur la base des cash flows futurs.

Les hypothèses de calcul reposent notamment sur :

- i. un prix du Brent de 70 \$/b pour les ventes d'huile inflaté au même rythme que les opex ;
- ii. un profil de production déterminé sur la base des rapports de réserves des experts indépendants ;
- iii. un taux d'actualisation individualisé par pays ;
- iv. un coût du carbone de 100 \$ par tonne ;
- v. les hypothèses de coûts ont été déterminées sur la base des projections managériales sur les différents actifs, notamment en ligne avec les engagements du Groupe en termes de développement, de maîtrise des coûts opérationnels et de politique environnementale.

La sensibilité du test de dépréciation sur le principal permis opéré du Groupe (Ezanga) est présentée ci-dessous :

(en millions de dollars)

	Brent/bbl		
Production	-10\$/bbl	Cas de base	+10\$/bbl
Production -5 %	(246)	(45)	97
Production projetée	(211)	0	150
Production +5 %	(177)	45	202
WACC	-10\$/bbl	Cas de base	+10\$/bbl
Taux d'actualisation -1 %	(173)	52	208
Taux d'actualisation 13 %	(211)	0	150
Taux d'actualisation +1 %	(245)	(46)	97

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations corporelles de l'exercice précédent :

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement/ Dépréciations nettes des reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Actifs rattachés à des permis en production	797 583	7	98 094	6 990	(3 341)	(71 223)	14 182	842 293
Actifs rattachés à des permis en exploration	31	—	109	—	(797)	754	—	97
Forage	20 712	—	8 468	—	(44)	(2 858)	—	26 279
Autres	193	—	666	—	—	(124)	—	734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NET	818 520	7	107 337	6 990	(4 181)	(73 451)	14 182	869 403

Note 3.4 Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production. Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production

comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production. Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût des stocks.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2024
Stock d'huile Ezanga (Gabon)	3 023	—	173	—	—	3 196
Produits chimiques Ezanga (Gabon)	2 557	—	1 502	—	—	4 059
Stock consommables Ezanga (Gabon)	—	—	—	14 213	—	14 213
BRM (Tanzanie)	1 530	(31)	(4 156)	—	2 657	—
Colombie	594	—	(24)	—	—	571
Forage	3 441	—	(2 148)	—	591	1 884
STOCKS ET EN COURS - ACTIF	11 145	(31)	(4 653)	14 213	3 248	23 922

Les stocks d'huile sur Ezanga correspondent aux quantités d'huile dans le pipe-line et sont valorisés au coût de production.

Les stocks de forage correspondent à des pièces de maintenance et sont valorisés au coût d'approvisionnement.

Note 3.5 Position de sur/sous-enlèvements

Le Groupe constate le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur- ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché,

et comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement).

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2024
Créances de position de sous-enlèvement	27 010		(27 010)	—		
Dettes de position de sur-enlèvement	(16 729)		(18 376)	—		(35 104)
POSITION NETTE DE SUR/ SOUS-ENLÈVEMENTS	10 282		(45 386)			(35 104)

En 2024, les dettes de sur-enlèvement proviennent de l'Angola et du Gabon. En 2023, les créances de sous-enlèvement proviennent uniquement de l'Angola et les dettes de sur-enlèvement proviennent uniquement du Gabon.

Note 3.6 Créances clients

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

À la clôture, des dépréciations des créances clients sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de

vie des créances conformément à IFRS 9. L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée par les caractéristiques individuelles des clients.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2024
Ezanga (Gabon)	—		9 574	—		9 574
Trading	74 765		1 036	—		75 801
Mnazi Bay (Tanzanie)	19 224		21 609	—		40 833
Forage	4 394		1 234	—		5 629
Autres	317	(6)	449	93	242	1 094
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NET)	98 700	(6)	33 902	93	242	132 930

L'en-cours client sur Trading relatif aux ventes d'hydrocarbures correspond essentiellement à la créance d'enlèvement réalisé au Gabon en décembre 2024 et encaissée en janvier 2025.

L'en-cours client sur Mnazi Bay relatif aux ventes de gaz correspond essentiellement aux créances sur la société nationale TPDC et sur Tanesco. Cette hausse des créances s'accompagne d'une augmentation équivalente des dettes envers le partenaire TPDC (cf. note 3.9).

La recouvrabilité de l'ensemble de ces créances clients n'est pas remise en cause.

Note 3.7 Autres actifs

Les autres actifs courants comprennent des actifs liés au cycle d'exploitation normal, et dont certains peuvent être réalisés dans un délai supérieur à douze mois suivant la

date de reporting. À la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	PPA (a)	31/12/2024
Avances fournisseurs	4 776		(84)	—	(7)	—	4 685
Créances opérationnelles	934	1	(211)	—		(563)	161
Frais d'émission d'emprunt	5 120		(397)	—		—	4 723
Charges constatées d'avance et à répartir	2 237	(2)	278				2 513
Créances fiscales et sociales	20 029	(108)	44 058		(697)	—	63 281
Option d'achat - TPDC	23 617		(23 617)	—		—	—
AUTRES ACTIFS (NET)	56 713	(108)	20 026		(704)	(563)	75 363
Brut	84 797	(108)	15 459	—	1	(563)	99 585
Dépréciation	(28 084)	—	4 567	—	(705)		(24 222)
Non courant	—			—		—	—
Courant	56 713	(108)	20 026		(704)	(563)	75 363

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Les créances fiscales et sociales sont essentiellement constituées de créance sur l'État Gabonais. Ces créances ont augmenté au cours du dernier semestre suite à la signature d'un accord global. Les accords signés prévoient un mécanisme de recouvrement de ces créances, celles-ci sont apurées par imputation sur les coûts pétroliers sans perte fiscale.

En Tanzanie, TPDC a exercé courant janvier 2024 son option d'achat lui permettant d'acquérir une quote-part supplémentaire de 20 % dans le permis Mnazi Bay pour un montant de 24 M\$.

Note 3.8 Fournisseurs

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	PPA (a)	31/12/2024
Ezanga (Gabon)	51 854		(910)				50 944
Mnazi Bay (Tanzanie)	2 243	—	158			(820)	1 581
Forage	3 693	(14)	(2 420)			—	1 258
Venezuela	1 788		28 998				30 786
Trading	22		1 707				1 729
Autres	15 998	(19)	(9 388)				6 591
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	75 598	(34)	18 145			(820)	92 890

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Au Venezuela, la reprise des activités sur le champ Urdaneta Oeste a conduit à une augmentation des positions fournisseurs.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 3.9 Autres passifs courants

Ces autres dettes sont incluses dans les passifs financiers comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	PPA ^(a)	31/12/2024
Dettes sociales	17 605	(19)	664				18 250
Dettes fiscales	39 301	—	(2 137)			—	37 163
Avances financement BFR des partenaires			2 060				2 060
Avances TPDC	27 180						27 180
Dette opérateur Angola	24 806		(10 610)				14 197
Dette partenaire Tanzanie	1 081		24 751	45		18 102	43 980
Créditeurs divers	30 226	(8)	(14 407)	(83)		(2 600)	13 128
AUTRES PASSIFS COURANTS	140 200	(27)	323	(38)		15 503	155 958

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Les dettes opérateurs correspondent à des appels de fond à émettre par l'opérateur Sonangol en Angola.

L'avance TPDC correspond à un acompte reçu en 2015 en garantie des ventes, qui sera remboursée en cas de mise en place par TPDC d'un autre type de garantie financière.

Les créiteurs divers se composent principalement d'une dette liée au rachat d'une créance du partenaire sur la société PRDL au Venezuela.

Le passif sur le permis Mnazi Bay sera apuré une fois le règlement de la créance apparaissant en note 3.6.

Note 3.10 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé au titre de l'obligation contractuelle de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « autres produits et charges financiers ».

Les indemnités de départ en retraite correspondent à des régimes à prestations définies. Elles sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; et
- les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat. Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Dotation	Reprise	Transfert	PPA ^(a)	31/12/2024
Remise en état des sites	88 839	(226)	3 248	(245)	(16 335)	(429)	74 852
Engagements de retraites	6 755	—	774	(300)	—	—	7 230
Autre	15 492	—	4 507	(3 238)	—	—	16 761
PROVISIONS	111 087	(226)	8 529	(3 783)	(16 335)	(429)	98 843
Non courant	95 594	(226)	4 023	(545)	(16 335)	(429)	82 082
Courant	15 492	—	4 507	(3 238)	—	—	16 761

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Les provisions pour remise en état des sites, concernant les sites en production, sont établies sur la base d'un rapport d'expert et actualisées en utilisant les taux US Bloomberg Corporate AA en phase avec la durée des engagements. La mise à jour des hypothèses concernant

la provision au Gabon a engendré une diminution de 16 M\$ en contrepartie de son actif de démantèlement.

Les autres provisions couvrent divers risques notamment fiscaux (hors IS) et sociaux dans les différents pays où le Groupe est présent.

NOTE 4 FINANCEMENTS

Note 4.1 Résultat financier

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur découverts	(1 666)	(693)
Charge financière IFRS 16	(562)	(424)
Intérêts prêts actionnaire	(4 656)	(5 203)
Intérêts sur autres emprunts	(11 439)	(16 687)
COÛT DE L'ENDETTEMENT BRUT	(18 323)	(23 007)
Produits de trésorerie	2 596	3 438
Résultats nets sur instruments dérivés	—	(168)
COÛT DE L'ENDETTEMENT NET	(15 727)	(19 737)
Écarts de change nets	(3 534)	2 724
Autres	(3 399)	(2 781)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS	(6 932)	(57)
RÉSULTAT FINANCIER	(22 660)	(19 794)

Le coût de l'endettement brut intègre les intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire le taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

Les écarts de change nets sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises de transactions différentes de la devise fonctionnelle du Groupe (USD) :

- le taux de conversion EUR/USD au 31/12/2023 s'établissait à 1,105 contre 1,039 à la clôture ;

- les positions en devises de transactions, différentes de la devise fonctionnelle USD de l'ensemble des entités consolidées, sont essentiellement des créances Gabonaises (libellée en XAF).

Les autres produits et charges financiers incluent principalement l'effet de désactualisation (accrétion) de la provision de remise en état des sites.

Note 4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti sauf pour les créances PRDL comptabilisées à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les gains et pertes résultants de changements de juste valeur sont constatés directement en résultat dans la rubrique Quote-part des sociétés mises en équivalence.

À la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances pour les actifs financiers au coût amorti.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2024
Comptes courants MEE	215		(911)	(40)	846	110
Fonds séquestre RES	5 649	(27)	3 775		(4 905)	4 491
Compte séquestre Wentworth	11 400		159			11 559
Dépôt Assala	20 000		(20 000)	—		
Créances de portage Sucre	11 000					11 000
Créances Gabon (Ezanga)	2 512		(2 512)			—
Créances PRDL	254 285		(59 454)		48 913	243 744
AUTRES ACTIFS FINANCIERS (NET)	305 060	(27)	(78 943)	(40)	44 854	270 904
NON COURANT	190 993	(27)	3 775	38 826	(4 905)	228 661
COURANT	114 068		(82 718)	(38 866)	49 759	42 243

Les créances sur PRDL correspondent à la valeur actuelle des dividendes acquis au titre des exercices 2018 à 2022 ainsi que de la créance inhérente de Shell transmise lors de

l'acquisition et reconnu suite à l'accord signé en novembre 2023. Les créances ont fait l'objet d'une actualisation et ont été comptabilisées à leur juste valeur à la clôture.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 4.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les dépôts bancaires correspondent à des comptes à vue et des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	193 449	97 313
Concours bancaires ^(a)	(4)	—
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS	193 445	97 313

(a) Les concours bancaires sont repris dans la dette ci-dessous.

Note 4.4 Emprunts et dettes financières

(en milliers de dollars)	31/12/2023	Encaissement	Remboursement	Transfert	Charge d'intérêts	Décaissement ent intérêts	31/12/2024
Term Loan & RCF (255 M\$)	99 861	—	—	(36 280)	1 320	—	64 900
Prêt actionnaire	56 427	—	—	(14 828)	—	—	41 599
Dettes de location financement	6 527	179	—	(1 189)	—	—	5 516
NON COURANTS	162 814	179	—	(52 297)	1 320	—	112 016
Term Loan & RCF (255 M\$)	43 920	—	(42 600)	36 280	—	—	37 600
Prêt actionnaire	14 828	—	(14 828)	14 828	—	—	14 828
Dettes de location financement	1 197	—	(1 276)	1 189	688	(688)	1 110
Concours bancaires courants	—	—	—	—	1 539	(1 539)	—
Intérêts courus	4 032	—	(4 031)	—	14 776	(11 811)	2 965
• Prêt actionnaire	1 345	—	(1 345)	—	4 656	(3 653)	1 004
• Term loan & RCF	2 686	—	(2 686)	—	10 119	(8 158)	1 961
COURANTS	63 976	—	(62 735)	52 297	17 003	(14 038)	56 502
EMPRUNTS	226 790	179	(62 735)	—	18 323	(14 038)	168 518

Note 4.4.1 Emprunts

Les emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. Les frais d'émission sont comptabilisés en déduction de la juste valeur initiale de

l'emprunt. Puis, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

Prêt bancaire à terme de 255 M\$ (Term Loan et RCF)

Les termes de ce prêt souscrit en 2022 sont les suivants :

	Term loan	Revolving Credit Facility (RCF)
Montant initial	188 M\$	67 M\$
Maturité	Juillet 2027	Juillet 2027
Premier amortissement	Avril 2023	
Remboursement	18 échéances trimestrielles	À maturité
Taux d'emprunt	SOFR + Spread + 2,00 %	SOFR + Spread + 2,25 % (0,675 % sur la portion non-tirée)

Prêt actionnaire

En décembre 2017, dans le cadre de son refinancement, le Groupe a contracté un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant de 200 M\$, tiré initialement à hauteur de 100 M\$ dont 18 M\$ ont été remboursés avant signature d'un avenant.

Suite à l'avenant signé le 12 mai 2022, le Groupe a bénéficié de nouveaux termes et du rééchelonnement de son prêt actionnaire et a remboursé 26 M\$ depuis la signature de l'avenant.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial tiré :	82 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirables à discrétion
Maturité	Juillet 2028
Premier amortissement	Avril 2023
Remboursement	22 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	SOFR + 2,10 %

Aux termes des avenants aux contrats des prêts bancaires et d'actionnaires en date du 12/05/2022 le Groupe bénéficie d'un rééchelonnement de sa dette :

- l'emprunt à terme de 255 M\$ auprès d'un syndicat de banques (le « Prêt à Terme ») ;
- et l'emprunt de 182 M\$ (82 M\$ tirés et 100 M\$ non tirés) auprès de l'actionnaire majoritaire de M&P, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») (le « Prêt d'Actionnaire »).

Conformément à IFRS 9, les avenants aux contrats n'entraînant pas de modification substantielle des modalités de l'emprunt, le Groupe a comptabilisé les frais relatifs à leur mise en œuvre dans le coût global en ajustant le taux d'intérêt effectif.

Le Groupe n'a pas souscrit d'instrument dérivé sur la période.

NOTE 5 RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Note 5.1 Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures

Historiquement, les prix du pétrole et du gaz ont toujours été très volatils et peuvent être impactés par différents facteurs extrêmement variés tels que, notamment, la demande d'hydrocarbures directement liée à l'économie générale, les capacités et le niveau de production, les politiques gouvernementales en matière d'énergie et les pratiques spéculatives. L'économie de l'industrie pétrolière et gazière et, notamment, sa profitabilité sont très sensibles aux variations du cours des hydrocarbures exprimés en dollars américains.

Les cash flows et les résultats prévisionnels du Groupe sont donc fortement influencés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars américains.

Sur l'année 2024, le cours moyen du prix de vente de l'huile s'établit à 80,3 \$/b, stable par rapport à l'année 2023 (79,3 \$/b).

Une variation à la baisse de 10 % du cours du pétrole par rapport au cours moyen 2024 aurait impacté le chiffre d'affaires et l'EBE de -59 M\$.

Note 5.2 Risques de change

Compte tenu de son activité fortement tournée vers l'international, le Groupe est exposé en théorie au risque de change à plusieurs titres :

- les variations de change affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, de coût des ventes, etc.) ;
- la réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises génère un risque de change financier ;

- par ailleurs, il existe un risque de change lié à la conversion en US dollar des comptes des entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est l'euro. L'écart résultant de cette conversion est enregistré en autres éléments du résultat global.

En pratique, cette exposition est à l'heure actuelle faible, puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles, une part significative des investissements et l'endettement sont libellées en US dollar.

La monnaie de présentation des comptes du Groupe ainsi que sa devise opérationnelle est l'US dollar.

L'impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2024 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change EUR/USD est présenté ci-après :

	Impact sur le résultat avant IS		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$
(en milliers de dollars)				
EUR équivalent	2 918	(2 918)	(8 937)	8 937
Autres devises				
TOTAL	2 918	(2 918)	(8 937)	8 937

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Le taux de change moyen annuel EUR/USD est resté stable à 1,08 USD pour 1 EUR pour l'année 2024 contre 1,08 USD pour 1 EUR en 2023. Le taux de change EUR/USD au 31 décembre 2024 s'élevait à 1,04 contre 1,11 au 31 décembre 2023.

Le Groupe conserve l'essentiel des liquidités en dollars américains afin de financer les dépenses d'investissement prévisionnelles dans cette devise. Il n'y a pas eu d'opération de change en cours au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la position de change nette consolidée du Groupe (il s'agit des positions en devises de transactions différentes des devises fonctionnelles) qui ressortait à (27) M\$ s'analyse comme suit :

(en milliers de dollars)	Actifs et passifs	Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
Créances et dettes commerciales	9 574		9 574		9 574
Autres créditeurs et passifs divers	(36 853)		(36 853)		(36 853)
EXPOSITION EUR ÉQUIVALENT	(27 279)	—	(27 279)	—	(27 279)

Note 5.3 Risques de liquidité

En raison de son activité industrielle et commerciale, le Groupe est exposé à des risques d'insuffisance de liquidités ou d'inadéquation de sa stratégie de financement. Ces risques sont accentués par le niveau des prix du pétrole qui pourrait affecter sa capacité à se refinancer, si ces prix se situaient à un niveau durablement faible. Un état des lignes de financement disponibles au 31 décembre 2024 figure à la note 4.4 « Emprunts et dettes financières ».

La liquidité du Groupe est appréhendée au travers d'états de trésorerie consolidés établis hebdomadairement et communiqués à la direction générale.

Des prévisions de trésorerie à des horizons mensuels, trimestriels et à fin d'année sont parallèlement établies.

Les réalisations sont comparées aux prévisions grâce à ces états qui, outre la liquidité, permettent d'appréhender la position de change.

Au 31 décembre 2024, le Groupe disposait d'un montant de trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevant à 193 M\$. À la connaissance de la Société, il n'existe pas de limitations majeures ou de restrictions à la remontée de trésorerie des filiales du Groupe hormis pour les pays explicités en note 5.6 « Risques pays ».

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029	> 5ans	Total flux contractuel	Total valeur bilan
Prêt actionnaire	14 828	14 828	14 828	11 944			56 427	56 427
Intérêts	2 838	1 794	956	180			5 768	1 004
<i>Term Loan</i> (188 M\$)	37 600	37 600	27 300	—			102 500	102 500
<i>Revolving Credit Facility</i> (67 M\$)							—	
Intérêts courus	6 348	3 385	531				10 264	1 961
Concours bancaires courants								
Dettes de location financement	1 110	945	998	1 055	1 114	1 405	6 626	6 626
TOTAL	62 723	58 551	44 613	13 179	1 114	1 405	181 585	168 518

Les taux d'intérêt futurs retenus sont basés sur les hypothèses des informations financières provenant de Bloomberg.

Sur 2024, la Société respectait l'ensemble des ratios prévus par le *Term Loan*. Le Groupe a procédé à une revue approfondie de son risque de liquidité et de ses échéances à venir et considère en conséquence être en mesure de faire face à ses échéances contractuelles.

Pour rappel, au 31 décembre 2023, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'en-cours des passifs financiers, par date de maturité, étaient les suivants :

(en milliers de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028	> 5 ans	Total flux contractuel	Total valeur bilan
Prêt actionnaire	14 828	14 828	14 828	14 828	11 944		71 254	71 254
Intérêts	4 725	3 586	2 462	1 337	251		12 361	1 345
Term Loan (188 M\$)	37 600	37 600	37 600	25 980			138 780	138 780
Revolving Credit Facility (67 M\$)	5 000						5 000	5 000
Intérêts courus	12 933	8 761	4 669	698			27 060	2 686
Concours bancaires courants								
Dettes de location financement	1 080	1 115	883	954	1 030	2 661	7 723	7 723
TOTAL	76 165	65 890	60 440	43 797	13 226	2 661	262 179	226 790

Note 5.4 Risques de taux

Comme toute société faisant appel à des lignes de financements externes et à des placements de la trésorerie disponible, le Groupe est exposé à un risque de taux.

Au 31 décembre 2024, l'endettement brut du Groupe sur une base consolidée s'élevait à 169 M\$. Il est essentiellement constitué de deux emprunts à taux variable.

Au 31 décembre 2024, le risque de taux peut être évalué comme suit :

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Term Loan dont RCF (255 M\$)	104 462	146 467
Prêt actionnaire	57 430	72 600
Dettes de location financement	6 626	7 723
TAUX VARIABLE	168 518	226 790
EMPRUNTS	168 518	226 790

Une variation à la hausse de 100 points de base des taux d'intérêt se traduirait par une charge supplémentaire de 1 M\$ par an en résultat.

La trésorerie est pour une part significative placée en dépôts à vue rémunérés à taux variable.

Les amendements prévus par la Phase 2 d'IFRS 7 et IFRS 9 en lien avec la réforme des taux d'intérêt de référence permettent de ne pas tenir compte des effets de la réforme des taux dès lors que le Groupe a transité vers le nouveau taux de référence, à savoir le SOFR, suite à son refinancement.

Au 31 décembre 2024, l'endettement brut du Groupe s'élève à 169 M\$, contracté au taux SOFR.

Note 5.5 Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait des prêts et créances qu'il consent à des tiers dans le cadre de ses activités opérationnelles, des dépôts à court terme qu'il effectue auprès d'établissements bancaires et, le cas échéant, des instruments dérivés actifs qu'il détient.

(en milliers de dollars)	31/12/2024		31/12/2023	
	Total bilan	Exposition maximale	Total bilan	Exposition maximale
Actifs financiers non courants	228 661	228 661	190 993	190 993
Clients et comptes rattachés	132 930	132 930	98 700	98 700
Actifs financiers courants	42 243	42 243	114 068	114 068
Autres actifs courants	75 363	75 363	56 713	56 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie	193 449	193 449	97 313	97 313
TOTAL	672 646	672 646	557 786	557 786

L'exposition maximale correspond à l'en-cours au bilan net de provisions. Le Groupe considère ne pas encourir de risque de contrepartie significatif dans la mesure où l'essentiel de la production est vendu à des sociétés de trading de premier plan. Pour les en-cours sur les ventes de gaz en Tanzanie, des garanties sont en place. Les

autres actifs financiers ou non financiers courants ne présentent pas de risque de crédit significatif, à l'exception de la créance sur PRDL au Venezuela pour un montant 770 M\$, qui a fait l'objet d'une actualisation à sa juste valeur aboutissant à une valeur nette de 244 M\$ à la clôture.

Note 5.6 Risques pays

Le Groupe a une part importante de sa production et de ses réserves situées dans des pays hors de la zone OCDE dont certains peuvent être caractérisés par une instabilité politique, sociale et économique. Au cours des dernières années, certains de ces pays ont connu une ou plusieurs des situations suivantes : instabilité économique et politique, conflits, troubles sociaux, actions de groupes terroristes et imposition de sanctions économiques internationales. La survenance et l'ampleur d'incidents liés à l'instabilité économique, sociale et politique sont imprévisibles mais il est possible que de tels incidents puissent à l'avenir avoir un impact défavorable significatif sur la production, les réserves et les activités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe mène des activités d'exploration et de production, dans des pays dont le cadre gouvernemental et réglementaire peut être modifié de manière imprévue et où l'application des règles fiscales et des droits contractuels est incertaine. En outre, les activités d'exploration et de production du Groupe dans ces pays sont souvent menées en collaboration avec des entités nationales, où l'État exerce un contrôle important. L'intervention des gouvernements dans ces pays, susceptible de se renforcer, peut concerner différents domaines, tels que :

- l'attribution ou le refus d'attribution des titres miniers en matière d'exploration et de production ;
- l'imposition d'obligations spécifiques en matière de forage ;
- le contrôle des prix et/ou des quotas de production ainsi que des quotas d'exportation ;

- la hausse des impôts et royalties, y compris celles liées à des réclamations rétroactives, des changements de réglementation et des redressements fiscaux ;
- la renégociation des contrats ;
- les retards de paiement ;
- les restrictions de change ou une dévaluation des devises.

Si un État hôte intervenait dans un de ces domaines, le Groupe pourrait s'exposer à supporter des coûts significatifs ou à voir sa production ou la valeur de ses actifs baisser, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives significatives sur la situation financière du Groupe,

À la date d'arrêté des comptes, il n'a pas été relevé de restrictions significatives limitant la capacité du Groupe à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs au regard des activités dans des zones géographiques présentant une instabilité politique/réglementaire, ou au regard des accords de financement des entités et projets du Groupe (filiales, coentreprises ou entreprises associées). Le risque pays a notamment été pris en considération dans les tests d'*impairment* des actifs immobilisés en appliquant au taux d'actualisation un facteur de risque par pays.

Au regard de nos activités au Venezuela, le Groupe reste attentif à l'évolution des mesures et des réglementations en vigueur.

Note 5.7 Juste valeur

Conformément à la norme IFRS 7, une situation des instruments financiers est détaillée ci-dessous.

Les positions en juste valeur selon la hiérarchie de la norme IFRS 13 sont établies selon les mêmes hypothèses que celles présentées pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

(en milliers de dollars)	Catégories	Niveau	31/12/2024		31/12/2023	
			Total bilan	Juste valeur	Total bilan	Juste valeur
Actifs financiers non courants	Coût amorti		15 510	15 510	5 708	5 708
Actifs financiers non courants	Juste valeur	Niveau 3	213 151	213 151	185 285	185 285
Clients et Comptes Rattachés	Coût amorti		132 930	132 930	98 700	98 700
Autres Actifs Courants	Coût amorti		75 363	75 363	56 713	56 713
Autres Actifs Financiers Courants	Coût amorti		11 649	11 649	45 068	45 068
Autres Actifs Financiers Courants	Juste valeur	Niveau 3	30 594	30 594	69 000	69 000
Trésorerie et Équivalents de trésorerie			193 449	193 449	97 313	97 313
TOTAL ACTIF			672 646	672 646	557 786	557 786
Emprunts et dettes financières	Coût amorti		168 518	168 518	226 790	226 790
Dettes fournisseurs	Coût amorti		92 890	92 890	75 598	75 598
Autres créditeurs et passifs divers	Coût amorti		155 958	155 958	140 200	140 200
TOTAL PASSIF			417 366	417 366	442 587	442 587

La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers au coût amorti est jugée correspondre à une approximation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur nature.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur correspondent essentiellement aux créances sur PRDL (cf. note 4.2). L'évaluation repose principalement sur les flux de trésorerie actualisés en prenant en compte les hypothèses telles que le prix du Brent, le taux d'actualisation, le profil de production déterminé sur la base du rapport de réserves des experts indépendants, les coûts et investissements

nécessaire à cette production et le calendrier de recouvrement.

La valeur nette comptable de la trésorerie du Groupe correspond à sa juste valeur sachant qu'elle est considérée comme liquide.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est obtenue en fonction de la valeur de marché de l'instrument à la date de clôture.

NOTE 6 AUTRES INFORMATIONS

Note 6.1 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou de différences temporelles ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et

crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ; et

- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

La charge exigible d'impôt sur les sociétés correspond principalement à la constatation de l'IS notionnel, à l'apurement de créances fiscales au travers du mécanisme de partage de production sur le permis d'Ezanga et à la charge d'IS en Tanzanie.

La charge d'impôt différé résulte principalement de l'amortissement de la différence temporelle entre les coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation d'immobilisations dans les comptes consolidés sur les permis d'Ezanga et Mnazi Bay et sur les permis Angolais

Dans le cadre de la réglementation Pilier II, une analyse a été menée pour identifier les enjeux au niveau du Groupe. Il en ressort l'absence d'impact dans les comptes au 31 décembre 2024.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 6.1.1 Bouclage entre le solde du bilan, la charge d'impôt et l'impôt payé

(en milliers de dollars)	Impôts différés	Impôts courants	Total
Actif au 31/12/2023	—	122	122
Passif au 31/12/2023	(224 512)	(13 009)	(237 521)
VALEUR NETTE AU 31/12/2023	(224 512)	(12 888)	(237 399)
Charge d'impôt	(35 671)	(61 089)	(96 760)
Apurement de créances fiscales		11 208	11 208
Versements		51 683	51 683
PPA Wentworth ^(a)	(3 870)	—	(3 870)
Actif au 31/12/2024	—	170	170
Passif au 31/12/2024	(264 052)	(11 256)	(275 309)
VALEUR NETTE AU 31/12/2024	(264 052)	(11 086)	(275 138)

(a) Allocation du prix d'acquisition de la société Wentworth Ressources Ltd (cf. note 6.9).

Note 6.1.2 Détail de la charge d'impôt de l'exercice

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'impôt exigible au titre de l'exercice	49 881	52 498
Apurement de créances fiscales	11 208	19 713
Produit ou charge d'impôt différé	35 671	58 998
TOTAL CHARGE D'IMPÔT	96 760	131 209

Note 6.1.3 Origine des impôts différés

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Écart d'évaluation immobilisations corporelles	—	—
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	—	—
Écart d'évaluation immobilisations corporelles	(264 052)	(224 512)
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(264 052)	(224 512)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NET	(264 052)	(224 512)

Note 6.1.4 Rapprochement de la charge d'impôt et du résultat avant impôt

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat avant impôt des activités concernées	317 893	364 494
• Résultat net des sociétés MEE	82 436	191 507
RÉSULTAT AVANT IMPÔT HORS SOCIÉTÉS MEE	235 456	172 986
Distorsion base taxable	(232 367)	(132 077)
RÉSULTAT TAXABLE	3 088	40 909
(A) PRODUIT D'IMPÔT THÉORIQUE	(772)	(10 227)
(B) IMPÔTS COMPTABILISÉS EN RÉSULTAT	(96 760)	(131 209)
DIFFÉRENCE (B-A)	(95 988)	(120 982)
• Différence de base	(62 693)	(64 715)
• Apurement de créances fiscales	(11 208)	(19 713)
• Déficits non activés et autres	(22 086)	(36 553)

Note 6.2 Résultat par action

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Conformément à l'application d'IAS 33, le résultat dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des

effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en action ordinaire a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) DE LA PÉRIODE	233 183	210 195
Capital social	201 262	201 262
Actions propres	2 432	2 652
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS EN CIRCULATION	198 829	198 610
NOMBRE D' ACTIONS DILUÉES	199 624	199 627
RÉSULTAT PAR ACTION (en dollars)		
De base	1,17	1,06
Dilué	1,17	1,05

Note 6.3 Capitaux propres

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition.

Les variations de juste valeur ultérieures ne sont pas prises en compte. De même, le résultat de cession des actions propres n'affecte pas le résultat de l'exercice.

Les actions gratuites attribuées par la société Maurel & Prom à ses salariés sont comptabilisées en charges de personnel à partir de leur octroi et étalées sur la durée d'acquisition des droits ; le mode d'étalement dépend des

conditions d'acquisition respectives de chaque plan. La juste valeur des actions gratuites est déterminée en fonction du cours boursier du jour de l'attribution (diminué des dividendes futurs actualisés).

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions de la Société est de 201 261 570 dont 2 432 134 actions propres (soit 1,21 % du capital pour une valeur brute de 12 M€ à la fin 2024). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
Soit au 31/12/22	201 261 570	2 507 406	79 189	2 428 217
• Rachats d'actions		1 000 000		1 000 000
• Distributions d'actions		(847 890)		(847 890)
• Mouvements contrat de liquidité		(7 674)	(7 674)	
SOIT AU 31/12/23	201 261 570	2 651 842	71 515	2 580 327
• Rachats d'actions		934 994		934 994
• Distributions d'actions		(1 133 760)		(1 133 760)
• Mouvements contrat de liquidité		(20 942)	(20 942)	
SOIT AU 31/12/24	201 261 570	2 432 134	50 573	2 381 561

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date prévue d'acquisition ^(a)	Nombre d'actions
03/08/2023	03/08/2025	878 300
03/08/2024	03/08/2026	823 670
03/08/2022	31/03/2025	91 575
03/08/2023	31/03/2026	186 660
02/08/2024	31/03/2027	138 478
TOTAL		2 118 683

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. Ces plans sont soumis à des conditions de performance.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024

Note 6.4 Parties liées

(en milliers de dollars)	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
1) SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE				
PRDL	—	—	(243 744)	
2) AUTRES PARTIES LIÉES				
PIEP		(4 656)		57 430

Note 6.5 Engagements Hors-bilan – Actifs et passifs éventuels

Note 6.5.1 Engagements de travaux

Les engagements de travaux pétroliers sont évalués sur la base des budgets approuvés avec les partenaires. Ils font l'objet de multiples révisions en cours d'exercice en fonction notamment des résultats des travaux pétroliers réalisés.

Les engagements contractuels pris auprès des États dans le cadre des permis se limitent à 5 puits d'obligation dont 4 au Gabon et 1 en Italie. Il n'est pas fait mention des informations relatives aux mises en équivalence.

Note 6.5.2 Engagements de locations : impact IFRS 16

Le Groupe a décidé d'appliquer IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, selon la méthode rétrospective simplifiée, et d'appliquer les exemptions permises telles qu'explicités dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Sur cette base, le renouvellement en 2022 du contrat de location du bâtiment du Siège parisien a été identifié comme entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 ainsi qu'un nouveau contrat éligible à IFRS 16 sur 2024.

(en milliers de dollars)	Total
IMMOBILISATIONS VNC AU 01/01/2024	6 785
DETTE AU 01/01/2024	7 101
IMPACT CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2024	(160)
Nouveaux contrats	179
Amortissements	(973)
Remboursement de capital	(855)
Charges d'intérêts	(562)
Annulation charge locative	1 452
IMMOBILISATIONS VNC AU 31/12/2024	5 991
DETTE AU 31/12/2024	6 424
IMPACT CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024	(82)

Impact de présentation du P&L 31/12/2024	IAS 17 Ancienne norme	IFRS 16
Loyers	(1 452)	—
EBIT	(1 452)	—
Dotation aux amortissements		(973)
EBITDA	(1 452)	(973)
Coût de l'endettement net		(562)
RÉSULTAT NET HORS EFFET IMPÔT	(1 452)	(1 535)

Note 6.5.3 Prêt à Terme (Term Loan 255 M\$)

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon, est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 255 M\$, conclu le 12 mai 2022. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire

principal du Groupe, PT Pertamina Internasional Eksplorasi dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa ont été prévus en cas de défaut au titre de ce prêt (à l'exception de certains cas).

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/ EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 : 1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 : 1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2024.

Le Groupe s'est également engagé à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée et de RCF disponible non tiré de 75 M\$ (dont un montant minimum de 25 M\$ de trésorerie consolidée), sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, il serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP décrit ci-dessus.

Suite au refinancement effectué en 2022, l'Établissement Maurel & Prom n'est plus limité sur son montant de distribution de dividendes.

Note 6.5.4 Conventions avec PIEP

Dans le cadre du Prêt à Terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

Dans le cadre du Prêt à Terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de soutien financier (*Sponsor Support Agreement*) avec PIEP et l'agent de crédit en vertu de laquelle PIEP s'est engagé à mettre à disposition du Groupe les sommes nécessaires en cas de défaut de paiement au titre du nouveau prêt.

Note 6.5.5 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

Note 6.6 Effectif du Groupe

Au 31 décembre 2024, l'effectif du Groupe est de 783 personnes.

Note 6.7 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent l'équipe de direction composée du Président, de la direction générale et des membres du conseil d'administration.

Il s'agit des rémunérations incluses dans les charges de la période, indépendamment des montants versés.

(en milliers de dollars)	31/12/2024	31/12/2023
Avantages à court terme	2 713	2 471
Paiement en actions	824	812
TOTAL	3 537	3 284

Note 6.8 Honoraires des auditeurs

Les honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	2024				2023			
	KPMG		ASKIL		KPMG		ASKIL	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Émetteur	816	82 %	444	89 %	735	35 %	406	80 %
• Filiales intégrées globalement	148	15 %	53	11 %	585	28 %	59	12 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :								
• Émetteur	20	2 %	—	— %	797	37 %	43	9 %
• Filiales intégrées globalement	13	1 %	—	— %	10	— %	—	— %
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
TOTAL	997	100 %	497	100 %	2 127	100 %	508	100 %

Note 6.9 Allocation du prix d'acquisition Wentworth

Suite à l'acquisition de Wentworth Ressources Ltd fin 2023, il a été réalisé l'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3. L'information ci-dessous intègre l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs de

Wentworth Ressources Ltd. Cette évaluation a été réalisée dans le délai de 12 mois prévu par les normes et a abouti à la reconnaissance d'un actif incorporel faisant l'objet d'une dépréciation.

► Allocation du prix d'acquisition

(en millions de dollars)

	PPA
Prix d'acquisition de 100 % des titres Wentworth Ressources Ltd – Pré call option	70
Capitaux propres Wentworth pré Call Option	82
• Annulation du résultat de cession du Call Option chez Wentworth	(4)
CAPITAUX PROPRES WENTWORTH ANNULÉS DU CALL OPTION	79
• Annulation BFR de CMBL	(19)
• Annulation des actifs nets de CMBL	(10)
• Annulation des actifs nets de Wentworth Gas Ltd (Jersey)	(2)
• Réévaluation des impôts différés actifs	(10)
• Minoritaires CMBL	10
CAPITAUX PROPRES WENTWORTH POST CALL OPTION RÉÉVALUÉS	48
VALEUR ATTRIBUÉE AUX RÉSERVES DANS L'ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION	22

► **Comparatif des actifs et passifs**

Le Groupe a acquis le 21 décembre 2023 le Groupe Wentworth Ressources pour 70 M\$.

Suite à l'exercice d'allocation du prix d'achat, les actifs acquis et passifs repris se composent comme suit à leur juste valeur au 31 décembre 2024 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	PPA 31/12/2024	Publication 31/12/2023	variation
Trésorerie	24 333	24 333	—
Immobilisations incorporelles	21 637	—	21 637
Immobilisations corporelles	5 464	14 182	(8 718)
Dépôts séquestres	11 400	11 400	—
Autres actifs	28 431	28 994	(563)
TOTAL ACTIF	91 265	78 909	12 357
Capitaux propres	63 912	69 679	(5 767)
Remise en état des sites	307	736	(429)
Autres passifs	21 468	6 785	14 683
Impôts différés	5 579	1 709	3 870
TOTAL PASSIF	91 265	78 909	12 357

Note 6.10 Événements post-clôture

M&P a signé le 9 février 2025 un accord définitif avec NG Energy International Corp. (« NG Energy »), en vue de l'acquisition d'une participation opérée de 40 % dans le permis gazier de Sinu-9 en Colombie, conformément à la lettre d'intention signée le 19 janvier 2025.

La date d'effet économique de l'opération est le 1^{er} février 2025. La contrepartie de 150 M\$ sera financée par la trésorerie existante et les facilités de crédit disponibles de M&P (260 M\$ au 31 décembre 2024). Un dépôt de 20 M\$ est payable par M&P, et le reste sera versé à la finalisation, avec un ajustement reflétant les flux de trésorerie pour la période courant de la date d'effet économique à la finalisation.

La finalisation de l'opération reste soumise à l'obtention des autorisations réglementaires, y compris l'approbation de l'Agence Nationale des Hydrocarbures colombienne (« ANH »), et à la satisfaction d'autres conditions de finalisation habituelles.

M&P disposera d'une option de 12 mois à compter de la finalisation pour acquérir une participation supplémentaire de 5 % dans Sinu-9 auprès de NG Energy selon les mêmes conditions : contrepartie de 18,75 M\$, avec la même date d'effet économique du 1^{er} février 2025.

M&P a reçu une notification de l'Office of Foreign Assets Control (« OFAC ») du Département du Trésor des États-Unis, datée du 28 mars 2025, informant M&P que la licence spécifique accordée en mai 2024 pour ses activités au Venezuela a été révoquée.

Dans le cadre de cette décision, l'OFAC a délivré une licence de transition autorisant M&P à effectuer les transactions nécessaires à la conclusion des opérations précédemment couvertes par la licence désormais révoquée. Cette période de transition est valable jusqu'au 27 mai 2025.

M&P évalue actuellement les implications de cette décision en étroite concertation avec ses conseils juridiques. Le Groupe reste activement en contact avec les autorités américaines et continue de suivre de près l'évolution de la situation.

M&P comprend que cette mesure s'inscrit dans une initiative plus large de l'OFAC, touchant tant des entreprises pétrolières américaines qu'internationales opérant au Venezuela sous des autorisations similaires, dans l'attente d'un éventuel accord entre les États-Unis et le Venezuela, et alors que la situation continue d'évoluer.